

Vida AZIMI

Directrice de recherche au CNRS/CERSA-PARIS II

N° spécial des Cahiers de la fonction publique 2005, paru mars 2006
Administration et politique, p.13-16.

**PHYSIOLOGIE DE QUATRE RÉFORMATEURS. Entre
administration et politique**

« *Que sait-on jamais d'un homme ?* »

Alain

Quelques propos liminaires. Quand Rémy Schwartz, me proposa, lors d'une petite pause d'un récent colloque, de faire de brèves notices sur quatre hautes personnalités politiques (Joseph Caillaux, Léon Blum, André Tardieu, et Jacques Delors) avec l'éclairage particulier de leur carrière administrative, j'eus l'imprudente enthousiasme d'accepter immédiatement, sans penser à la difficulté de la tâche. Entre l'extrême platitude de la plupart des dictionnaires, et les grandes biographies fouillées, comment saisir en quelques lignes, "un universel singulier" (J.P. Sartre, *Questions de méthode*, Paris, Gallimard, 1960) et un "être historique" (H. Arendt, *La condition de l'homme moderne* (1958), Paris, Calmann-Lévy, 1983), de plus en l'évoquant selon la conception contemporaine, savoir "en cours d'action située" (L. Quéré, Présentation du numéro spécial "Logique des situations", *Raisons pratiques*, 1999) ¹, en l'occurrence sous l'angle de sa vie administrative, occultée sinon phagocytée par l'aura de sa position politique. Ces récits de débuts de vie publique révèlent pourtant non seulement le "rôle des personnalités dans l'administration", créateurs, projeteurs, imaginatifs, faiseurs de systèmes, novateurs, mais parfois une unité d'esprit sous-jacente, le long d'une vie, quel qu'en soit le déroulement. La célébrité n'est d'ailleurs pas gage d'accomplissement. Pour un auteur américain, Caillaux et Tardieu comptent parmi des *defeated leaders* (R. Binion, *Three defeated leaders. The political fate of Caillaux, Jouvenel and Tardieu*, New York, Columbia University Press, 1960). La responsabilité de Blum a été mise en cause dans la Défaite de 1940. Quant à Jacques Delors, notre européen d'honneur et de conviction, il connut malgré son oeuvre la déception du "Non" français au référendum sur le traité constitutionnel européen.

Ici point de contemporanéité entre les quatre individualités choisies. Certes les trois premières ont vécu sous la IIIe République, le plus long mais le plus pluriel

¹ M.Morandi, R.Boudon, M. Cherkaoui, B.Valade (sous la dir.de), *Dictionnaire de la pensée sociologique*, PUF, Paris, 2005. ed.Article : "Biographies et histoires de vie" par Daniel Bertaux, p.63-65.

de nos régimes politiques depuis la Révolution française, ils se sont connus et ont tous trois été Président du Conseil. Jacques Delors, né sous la IIIe République, voit sa vraie consécration sous la Ve République. Donc point de comparaison possible entre ces hommes de haute administration mus en grands politiques d'exception, sauf l'appartenance de tous au camp des réformateurs, même si des similitudes paraissent ici ou là. Partant de faits précis, glanés dans diverses sources, ces quatre notices se présentent de facture toute personnelle, ce qui autorise naturellement les critiques. Ni portraits, ni esquisses, ce sont plutôt des "écorchés", pour user du vocabulaire des peintres. A d'autres de les habiller, pour en donner consistance et prestance.

CAILLAUX. D' "une jeunesse orgueilleuse" au "dépouillement de soi du bel ambitieux d'antan" (A.de Monzie)

Né le 30 mars 1863 au Mans (Sarthe), Caillaux (Joseph, Pierre, Marie, Auguste), mort le 21 novembre 1944 à Mamers (Sarthe), est le fils d'Eugène Alexandre Caillaux , polytechnicien, représentant de la Sarthe à l'Assemblée nationale (1871-1876), sénateur de la Sarthe, puis ministre des Travaux Publics et ministre des Finances. Il marche ainsi sur les traces paternelles. Son lieu de naissance semble, d'après Anatole France, avoir façonné, son caractère : "Caillaux, c'est un Sarthois. Il a, dans l'élévation, la mesure et l'âpreté des collines de son pays". Son milieu est grand-bourgeois, catholique et bien-pensant, imprégné par une forte tradition du service de l'État.

Nul mieux que lui n'a raconté, dans ses *Mémoires* dont le premier tome s'intitule "une jeunesse orgueilleuse"(1863-1909) ses débuts, sa formation, son expérience administrative et son entrée dans la vie politique. Dès l'enfance, grâce à une institutrice anglaise, il apprend couramment l'anglais. Il commence par suivre les concours du lycée du Mans, puis du lycée Fontanes (futur Condorcet) à Paris, avant d'être confié à un précepteur religieux , brave homme fanatique, recommandé par Monseigneur Dupanloup, puis aux Jésuites dont l'enseignement heurte son indépendance d'esprit. Sa vocation pour les finances s'affirme très tôt et se confirmera toute sa vie, comme le noyau dur de son être. Mais il n'est pas question pour lui -obéissance au père oblige- de ne pas faire Polytechnique, quitte après à opter pour l'Inspection des Finances. Il accepte malgré son horreur "pour les études scientifiques". L'éducation, à lui imposée, lui inspire déjà des critiques, alimentant "le pays de fonctionnaires, principalement d'officiers. Chez tous des traces , au moins des traces, des préjugés semblables, chez tous une culture générale médiocre, asthmatique. Quand même, ils se libèrent, quand même ils se développent -ce qui fort heureusement est fréquent,- ils acquièrent difficilement l'esprit de libre

discussion, l'esprit critique dont leurs maîtres ont pris à tâche de prévenir l'éclosion".

Visionnaire, Caillaux, malgré son immaturité, pressent la nécessité d'une formation commune pour les hauts fonctionnaires, les rendant à la fois compétents et polyvalents. Il expose, avec regret, "une idée que (j'ai) souvent exposée, que les vicissitudes de la vie politique ne m'ont point permis d'incorporer dans les réalités. Je pense depuis longtemps que nous aurions une élite administrative hors de pair si nous recrutions en même temps, par le même concours, pour toutes les grandes carrières administratives, si inspecteurs des Finances, auditeurs au Conseil d'État ou à la Cour des Comptes, secrétaires d'ambassades étaient interchangeables. C'est ainsi qu'est compris le *civil service* anglais qui a doté l'empire anglais d'une armature de premier ordre".

Licencié en droit, auditeur libre et enseignant précaire à l'École libre des sciences politiques, Caillaux prépare le concours de l'Inspection des Finances, avec le soutien de Léon Say, ex-grand Trésorier de l'État et est reçu second en 1888. Heureux, il y sème les graines d'une philosophie financière qui donneront leurs fruits plus tard en politique. D'une certaine façon, la carrière administrative financière le comblera davantage que la dureté et les procédés douteux des fonctions politiques. Il ne tarit pas d'éloges sur l'Inspection des Finances qu'il sert pendant dix ans. A lui la parole puisqu'il l'exprime mieux que quiconque :

" En 1888, l'Inspection des Finances avait acquis la confiance du public. On pouvait prévoir qu'elle deviendrait la cheville ouvrière de l'État. Elle n'était pas encore à ce niveau. Les fonctionnaires qui la composaient étaient presque exclusivement spécialisés dans la vérification des services financiers et des compagnies de chemins de fer. Ils n'étaient appelés qu'accidentellement à étendre le cercle de leurs investigations.

Les jeunes hommes qui entraient dans le corps n'en étaient pas moins soumis au plus utile des entraînements. (...). Il n'est guère de professions qui soumettent de jeunes cerveaux à une gymnastique intellectuelle plus salutaire. Il n'en ait aucune, je crois, qui oblige à amasser en un petit nombre d'années un plus complet bagage de connaissances administratives.

Je tirai un immense profit de mes dix ans de labeur dans l'Inspection. J'y appris non seulement la fiscalité mais l'administration *vivante* du pays."

Contrairement aux autres hauts fonctionnaires, l'inspecteur des Finances n'a pas qu'affaire aux traités et aux dossiers. Lors de ses tournées, il "a mis la main à la pâte". " Il sait la complexité des choses, l'insuffisance des moyens de recherche. Quand il a la soif du mieux qui élève au-dessus de la besogne quotidienne, il

aperçoit quelques-unes des réformes qu'il faudrait introduire dans le service pour en améliorer le fonctionnement".

D'où l'entrée quasi naturelle dans la vie politique pour donner corps à ces réformes entrevues mais point encore conçues : "Le goût de la vie publique, que je portais dans le sang, s'était développé en moi depuis que, par l'Inspection des Finances, je m'étais rapproché des affaires du pays. Je sentais que je ferais de la politique, et de la politique républicaine car je fus républicain aussitôt que je pensais par moi-même".

La vie politique de Caillaux sera riche en honneurs et en épreuves. Député de la Sarthe(1898-1919), sénateur du même département (1925-1944), ministre des Finances (juin 1899-juin 1902 ; octobre 1906-juillet 1909 ; mars à juin 1911), Président du Conseil, ministre de l'Intérieur et des Cultes (juin 1911-janvier 1912) ; ministre des Finances (décembre 1913 à mars 1914 et d'avril à octobre 1925) ; vice-Président du Conseil et ministre des Finances (juin à juillet 1926) ; ministre des Finances (1er au 6 juin 1935) , Caillaux a eu une très longue carrière parlementaire. Il a été un des plus jeunes ministres des Finances et une des personnalités les plus contestées et discutées de son temps , aussi bien en matière des Finances qu'en politique étrangère. Sa profession de foi se résume ainsi : "Ordre et progrès dans la République. Ni réaction, ni révolution". Il se retire de la politique, à la veille de la Seconde guerre mondiale, après avoir voté les pleins pouvoirs à Pétain. Pour la postérité, il demeure l'inventeur de l'impôt sur le revenu et son nom se trouve lié à "l'affaire Calmette", au meurtre du directeur du Figaro, Gaston Calmette par Madame Caillaux. Son pacifisme et sa volonté de coopération franco-allemande marqueront aussi sa destinée. Heureux en administration, bousculé, vilipendé et à la fois admiré Caillaux, comme beaucoup, ne sera pas épargné par la politique en action.

Bibliographie :Caillaux, *Mes Mémoires*, 3 vol., Paris, plon, 1942, 1947. J. Joly (dir.), *Dictionnaire des Parlementaires français*, Paris, PUF, t.III, 1963. J.F. Sirinelli (dir.), *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, Paris, PUF, 1ère ed.1995. L'affaire Calmette a fait l'objet d'un téléfilm en quatre parties, réalisé par Yannick Andréi pour Antenne 2 en décembre 1985-janvier 1986.

BLUM . De "l'échelle humaine" à l'échelle de Jacob

Dans ses *Mémoires*, et *A l'échelle humaine* , deux oeuvres écrites en prison, Léon Blum détaille minutieusement les responsabilités et erreurs de son parti, réaffirme que la démocratie est le maître-mot du socialisme et va plus loin que la transformation de la société, jusqu'au changement de la condition humaine elle-même, bref une nouvelle conception de l'homme, libéré du matérialisme historique ou dialectique. Blum a été et reste, dans sa carrière de juriste au Conseil d'État

comme dans ses engagements idéologiques jusqu'à la fin de sa vie, en dépit des nécessaires compromissions de la vie politique un moraliste. Dès 1919, son entrée en politique, il pose comme principe premier de son catéchisme de l'homme socialiste : " Le socialisme n'est pas seulement une doctrine, c'est une morale, presque une religion" (*Pour être socialiste*, 1919). Moraliste et croquant, voici ses dernières paroles dans *Le Populaire* : " Je l'espère et je le crois. Je le crois parce que je l'espère". Pour parler comme Marc Sadoun, "il est désormais simplement, mais pleinement un directeur de conscience, un croyant". Qu'on le veuille ou non, on trouve chez lui les accents du livre de la Genèse(XXVIII), ceux du combat de Jacob avec l'ange et son songe annonciateur de la bénédiction sur sa descendance. Ce que reconnaissent les historiens chez l'homme politique, transparaît déjà chez l'auditeur puis maître de requêtes au Conseil d'État où il exerce vingt-cinq ans de 1894 à 1919, période éclipsée et négligée par ses biographes. " Le droit comme métier", voilà tout ce qu'en dit Jean Lacouture. On dirait presque un gagne-pain, si on ne se penchait sur une carrière administrative où derrière la sécheresse des formulations juridiques, l'on trouve la même exigence morale, le même attachement à l'intérêt général. Droit et morale ne se confondent mais ont définitivement partie liée.

Les talents de Léon Blum furent multiples: littéraires et poétiques, journalistiques, politiques, juridiques. L'affaire Dreyfus renforcera sa conviction dans la justesse et la grandeur du combat pour le droit. Revenons donc en arrière sur sa vie antérieure à la politique et à son oeuvre au Conseil d'État.

Léon Blum est né à Paris le 9 avril 1872, dans une famille de bourgeoisie commerçante juive alsacienne, et mort le 30 mars 1950 à Jouy-en-Josas, avec des obsèques d'État. Elève brillant, il entre à l'École normale supérieure où, en dépit, de ses goûts littéraires, il n'est pas à l'aise. Il en est exclu après son échec à la licence de lettres. Il choisit alors le droit et réussit le concours du Conseil d'État en 1894. Pour Jean Lacouture, l'inclination de Blum pour le droit n'est pas expliquée, ce serait une porte accessible d'entrée dans l'avenir, sans plus. Il avait même pensé au barreau qu'aurait servi son talent d'orateur. Il n'a donc pour le droit qu' "une raisonnable passion" renforcée par sa force de persuasion. Et le biographe d'avancer quelques hypothèses : le principal attrait du Conseil d'État est qu'il est "l'incarnation du service public" ; par ailleurs c'est une question d'élitisme républicain, de l'anoblissement par le service de l'État pour un jeune homme de famille commerçante israélite ; enfin, quoi de plus glorieux que d'imiter son grand écrivain de coeur, Stendhal. Dans le cas de Blum, la première hypothèse semble la plus pertinente. Sa fiche de police (-indispensable pour un État radicalement laïque) du 14 novembre 1894, signée du préfet de la Seine, Poubelle, le présente ainsi : "(...) Candidat à un poste d'auditeur au Conseil d'État. Position sociale et anciens services

des familles paternelle et maternelle : la famille est une famille d'industriels qui n'ont jamais exercé de fonctions dans l'État. Fortune et sa source (...) La situation de M. Blum paraît prospère ; son fils déclare que sa fortune n'a d'autre origine que son travail. Jugement : paraît d'un jugement très sûr. Religion (...) : Israélite. *Opinions politiques apparentes*. *Sentiments politiques réels* : M. Blum ne fait pas de politique, mais sa famille et lui ont la réputation d'être républicains. (...) Résumé et observations générales : M. Blum paraît avoir l'instruction, les capacités, la tenue, et les *opinions* nécessaires pour l'emploi d'auditeur dans le Conseil d'État" (cf. *Pouvoirs*, n°20, p.110, souligné par moi). Successivement rapporteur, commissaire-adjoint puis commissaire du gouvernement, Léon Blum se fait remarquer par son intense activité. A une époque où le *Recueil Lebon* ne publiait pas beaucoup les conclusions des commissaires du gouvernement, le nom de Blum revient très souvent . *Les grands arrêts de la jurisprudence administrative* reproduit parmi ses arrêts historiques, quatre affaires avec les conclusions commentées de Blum (CE 11 mars 1910, *Compagnie Générale Française des Tramways* ; CE 31 juillet 1912, *Société des Granits Porphyroïdes des Vosges* ; CE 29 novembre 1912, *Boussuge* ; CE 26 juillet 1918, *Époux Lemonnier*). A chaque fois , Blum conclut dans le sens d'une protection plus grande de l'intérêt général et des administrés. Sa "doctrine" se révèle clairement dans ses conclusions dans l'arrêt Lemonnier : "Nous sommes depuis un siècle un peuple d'administrés. Encore faut-il que l'administré puisse, le cas échéant, obtenir une réparation, une compensation équitable quand il se trouve lésé dans ses droits par l'erreur de l'administration. Cette exigence devient de plus en plus puissante à mesure que l'esprit démocratique, ou simplement l'esprit de justice, pénètre davantage dans l'esprit de nos lois". S'il n'entre pas officiellement en politique, Blum , lié au milieu anarchisant de la *Revue Blanche* , à laquelle il collabore, fonde dès 1901 un groupe de l'unité socialiste, puis adhère au parti de Jaurès en 1902 et écrit dans *L'Humanité* mais reste seulement militant actif par son verbe et sa plume.

Sa vie bascule dans les affaires politiques à partir de l'assassinat de Jaurès. Il devient désormais l'héritier naturel et le pilier du parti socialiste. Il accepte aussi la direction du cabinet du ministre des Travaux publics, Marcel Sembat. A partir de 1919, il embrasse totalement la carrière politique : député de la Seine (1919-1928) ; député de l'Aude (1929-1942) ; Président du Conseil (1936-1937) ; vice-Président du Conseil (1937-1938) ; Président du Conseil (1938) ; Président du Gouvernement provisoire de la République française (1946-1947). Malgré la légende selon laquelle, il aurait démissionné du Conseil d'État en 1919, il a réclamé le bénéfice d'un détachement prévu au profit des agents de l'État pourvus d'un mandat législatif par une loi du 21 octobre 1919. Le vice-président du Conseil d'État ne le suit pas dans

son experte argumentation et n'interprète pas la loi dans le sens voulu par Léon Blum pour les membres du Conseil d'État élus députés.

Ce qui frappe chez Blum, administrateur ou politicien, c'est une continuité dans la conception de la conduite gouvernementale. Ses *Lettres sur la Réforme gouvernementale*, publiées sous couvert d'anonymat mais reconnues de tous, dans deux livraisons de *La Revue de Paris* (1er décembre 1917 et 15 décembre 1917) sont la première mouture de son livre sur *La Réforme gouvernementale* parue en 1936. Quoique démocrate, Blum plaide pour un pouvoir exécutif renforcé, secondé d'un organe de coordination, le Secrétariat général du gouvernement. Le chef du gouvernement doit "avoir constamment le gouvernement en mains, la carte et la boussole sous les yeux. Les moyens pratiques d'exercer cette maîtrise n'ont pas changé depuis Louis XIV". Par "goût du travail bien fait", il exhorte les uns et les autres à exiger "une direction unique" : "Habitons-nous à voir en lui ce qu'il est ou ce qu'il devrait être : un monarque - un monarque à qui les lignes de son action sont tracées, un monarque temporaire et constamment révocable, mais nanti cependant, aussi longtemps que la confiance du Parlement lui prête vie, de la totalité du pouvoir exécutif, rassemblant et incarnant en lui toutes les forces vives de la nation". C'est peut-être à cette efficacité souhaitée, à cette énergie forcée que nous devons les grandes mesures de 1936, en pleine crise économique, avec la montée du péril fasciste et de l'antisémitisme qui en fait l'homme le plus injurié de France. Des erreurs furent certes commises et il les reconnaîtra lui-même, mais l'humaniste croyant en lui dira plus tard : " Tout cela me donne le sentiment que, par l'organisation du travail et des loisirs, j'avais malgré tout apporté une espèce d'embellie, d'éclaircie dans des vies difficiles, obscures".

Bibliographie : J.Lacouture, *Léon Blum*, Paris, Seuil, 1977 ; *Dictionnaire historique de la vie française au XXe siècle*, op.cit. ; V.Duclert, Ch.Prochasson (dir.) , *Dictionnaire critique de la République*, Paris, Flammarion, 2002. P. Legendre, *Histoire de l'Administration du XVIIIe siècle à nos jours*, Paris, PUF/Thémis-Textes et documents, 1969 ; P.Soudet, *L'Administration vue par les siens...et par d'autres*, Paris, 2e ed. Berger-Levrault, 1972 ; *Dictionnaire des Parlementaires français*, op.cit. ; *Le Conseil d'État, son histoire à travers les documents d'époque 1799-1974*, Paris, CNRS, 1974, biographie par P. Juvigny; J.F. Kesler, *Les Hauts Fonctionnaires, la politique et l'argent. Grandeur et décadence de l'État républicain*, Paris, Albin Michel, 2006 ; L. Blum, "Lettres sur la Réforme gouvernementale", *La Revue de Paris*, 1er déc.1917, p.449-473 et 15 déc.1917, p.820-852.

TARDIEU. Le "mirobolant", "l'inconstant"

« Mirobolant » comme l'appelait Léon Daudet qui ne l'apprécia jamais, Tardieu est surtout déroutant. Sa carrière publique pourrait fournir des clés du personnage mais les serrures résistent. Incontestablement épicurien, jouisseur, et plus que tout séducteur, physiquement comme intellectuellement, il a le don de mettre en échec tout avis nécessairement réducteur. Il cumule les responsabilités politiques de premier rang : député de Seine-et-Oise (1914-1924) , député de Belfort

(1926-1936), Haut-commissaire aux États-Unis (15 avril-12 septembre 1917) , Commissaire général aux Affaires de guerre franco-américaines (19 juin 1918-1^{er} avril 1919) , ministre des Régions libérées (6 novembre 1919-18 janvier 1920), ministre des Travaux publics (23 juillet-6 novembre 1928), ministre de l'Intérieur (11 novembre 1928-22 octobre 1929), Président du Conseil et ministre de l'intérieur (3 novembre 1929-17 février 1930 et 2 mars-4 décembre 1930), ministre de l'Agriculture (27 janvier 1931-12 janvier 1932), ministre de la Guerre (14 janvier-16 février 1932) , Président du Conseil et ministre des Affaires étrangères (20 février-10 mai 1932), ministre d'État (9 février-8 novembre 1934) .

Cette réussite exemplaire a pourtant semé le doute sur sa vocation politique. Il est vrai que ses années de jeunesse sont marquées par une rare désinvolture. Il est comblé dès sa naissance, à Paris le 22 septembre 1876, issu d'une solide ascendance bourgeoise, « d'opinion républicaine et surtout parlementaire, attachée à ce qu'on appelait alors la libre discussion » (*Le Souverain captif*, p.9) doté d'un « père , lettré incomparable(...) s'animant à ses heures, de passion démocratique » (id.p.10). Ce « gosse de riches », aux yeux de certains, est donc politiquement et socialement bien né.. Favorisé par sa filiation, il l'est aussi par sa formation. Élève prodige au lycée Condorcet, lauréat au concours général, major au concours de l'École normale supérieure, il ne daigne y entrer, comme s'il n'avait pas à faire ses preuves. Comme il l'écrit lui-même, « une fantaisie...dispersa sa jeunesse en directions contradictoires » (id.p.10). Se destinant à la médecine, il tente l'entrée à l'École normale supérieure dont il démissionne, on l'a dit, dès sa réussite au concours. Reçu premier au concours du Quai d'Orsay, il n'y reste que peu de temps. Encore une fois , il nous révèle : « Et, sans savoir pourquoi, je me réveillai, attaché à l'Ambassade de la République à Berlin, sous les ordres d'un ami des miens, le Marquis de Noailles, qui, haïssant d'une haine sans mesure les prêtres et les Anglais, était pour le reste d'une parfaite indifférence » (id.p.11). A considérer de près, Tardieu souffre du manque de vocation de ceux, riches de tous les talents et par là incapables à opter pour une voie précise et réglée. Trois ans passés au cabinet de Waldeck-Rousseau, alors Président du Conseil, auquel il se trouve lié par des liens de famille et d'amitié, lui donnent « le goût des batailles politiques » et des joutes parlementaires. Mais c'est dans le journalisme, lors de son passage au *Temps* qu'il trouve le vrai « luxe de jeunesse »(id.p.11), cette liberté sans contrainte ni entraves. En fait, cet enfant gâté , cet orgueilleux sans ambition a du mal à trouver son chemin, à telle enseigne qu'il se désigne comme « parlementaire *in partibus* », dès la guerre de 1914, où il devient engagé volontaire, puis commandant d'une unité combattante. C'est comme ancien combattant, qu'il revient à la Chambre, changé moralement par la guerre, ayant surtout « appris à connaître le peuple réel et à lui parler, ce qu'on ne (m'avait) appris

ni au foyer familial, ni au lycée Condorcet. Ensuite, et du fait de cette connaissance, je compris que la politique n'est pas un jeu d'abstraction sur le papier, mais d'action sur la vie » (id.p.13). Il se plaît aussi dans ses missions franco-américaines. Revenu à la Chambre, il continue à siéger peu. Quant à son « expérience » administrative, on a du mal à en parler. En administration, il n'a été qu'une étoile filante. « La connaissance parfaite de la vie administrative » dont il se prévaut, non sans présomption, lui vient surtout de ses multiples nominations ministérielles et surtout de sa qualité de chef de l'administration, les trois fois où il a été Président du Conseil, en 1929, 1930, 1932. A ce titre, il promet d'ailleurs d'écrire un jour une histoire tirant les leçons de ces années. On imagine un peu ce qu'il en aurait dit, cet homme dont le goût pour l'exécutif s'accompagne d'une « allergie pour les cartons verts » et d'un mépris réel pour ces parlementaires entourés d'une utile « clientèle de directeurs, de chefs, de sous-chefs de bureau, de rédacteurs et d'expéditionnaires ». Ce provocateur qui déclare, en réformateur mécréant : « Quand un Président du Conseil souhaite se faire applaudir, il lui suffit d'annoncer la réforme de l'État car personne ne sait ce que cela veut dire », aurait-il été à la hauteur de ses projets à « l'heure de la décision », pour reprendre le titre d'un de ses livres ? Si sa jeunesse, selon lui-même est toute fantaisie, sa vie politique entière, malgré son brio, donne le sentiment d'une boutade continue. Sa position sur les événements du 6 février 1934 le fait accuser de dilettantisme, de neurasthénie, voire de folie, d'où sa démission de la Chambre, pour mieux défendre ses idées au dehors.

Dans la crise institutionnelle que vit la France dans les années 30, Tardieu est de ceux qui émettent une doctrine bien étayée de réforme de l'État, prônant le renforcement du pouvoir exécutif, la représentation des intérêts économiques et sociaux, le suffrage féminin, l'indépendance de la justice, le tout se situant dans un fort courant anti-parlementariste. Tardieu, chef de gouvernement pour la dernière fois en 1929, présente un plan quinquennal d'équipement national et de prospérité que Léon Blum moquait en l'appelant le « panneau de réclame ». Malgré ses qualités incontestables, Tardieu échoue, comme si l'air délétère du temps ne s'y prêtait point. Voici les raisons qu'il donne de son échec : « Il est démontré par l'histoire de l'après-guerre que le régime présent est impuissant et dangereux. Les Pouvoirs publics, exécutif et législatif, maîtres constitutionnels de l'acte indispensable de réforme, y sont irréductiblement hostiles, voilà le drame. Ou bien, l'on persévéra dans l'immobilité et alors, venant du dedans ou du dehors ce sera la catastrophe, ou bien les Français n'auront d'autre issue que celle, toujours périlleuse d'une révolution voulue ». Ce qu'on a appelé sa dérive fasciste vient de ses considérations post-parlementaires. Sa « Révolution à faire » et ses autres écrits de l'époque remettent en cause les principes de 1789, dénoncent le « mensonge démocratique » qui dupe une

France sans énergie, demeurant « le bétail d'abattoir » des profiteurs d'un système dégénéré ». Sa prose a parfois des relents de la Révolution Nationale à venir. Venu de la gauche républicaine, désabusé par ce que la vie politique assaisonnée de scandales lui a fait voir, Tardieu constate l'inadaptation voire l'illégitimité de la République parlementaire. Ancien combattant, il entend restaurer le patriotisme. Anti-allemand et anti-munichois, il aurait certainement du mal à accepter la défaite de 1940 et surtout la Collaboration. On ne le saura jamais, car l'homme fut terrassé par la maladie en 1939 et passa ses dernières années, paralysé et atteint de cécité. S'il n'avait eu l'imprudence, par négligence plutôt que par adhésion, de donner l'exclusivité de certains de ses articles à *Gringoire*, il aurait mieux mérité de la postérité, lui dont l'aura avait franchi les frontières et lui passait aux États-Unis, pour le Roosevelt français. Il est une des exceptionnelles personnalités à commenter et la teneur et le péril du *Mein Kampf* de Hitler et à mettre en garde la France. Que cherchait cet homme insaisissable et paradoxal, au delà de la réforme indispensable des institutions ? Une réforme morale. « Je crois, écrit-il, avec M. Bergson, qu'il faudrait à la France *un supplément d'âme* ».

Bibliographie : N. Rousselier, « André Tardieu ou la crise du constitutionnalisme libéral », *Vingtième Siècle*, janvier-mars 1989 ; F. Monnet, *Refaire la République. André Tardieu, une dérive réactionnaire (1876-1945)*, Paris, Fayard, 1993 ; *Dictionnaire des parlementaires français*, op.cit. ; *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, op.cit. ; J.-F. Kesler, op.cit. ; A. Tardieu, *L'heure de la décision*, Paris, Flammarion, 1934 ; A. Tardieu, *Sur la pente*, Paris, Flammarion, 1935 ; A. Tardieu, *Le souverain captif*, Paris, Flammarion, 1936 ; A. Tardieu, *La Révolution à refaire*, t.II *La profession parlementaire*, Paris, Flammarion, 1937.

DELORS. Et l'âme, dirait Jacques.

« Le supplément d'âme » est tellement lié au projet de la « Nouvelle société » de Jacques Delors (associé à Simon Nora), appuyé par Jacques Chaban-Delmas, qu'on trouve avec étonnement l'expression sous la plume d'un Tardieu, un homme si différent de Jacques Delors, mais lui ressemblant peut-être par une certaine marginalité et par son originalité au sein de la classe politique.

En réfléchissant à cette notice, il m'est venu le souvenir du titre d'un livre sur l'éthique écrit, il y a quelques années, par le Professeur Jean Hamburger, sorte de conversation avec sa petite-fille : « Et l'âme, disait Brigitte » (-je ne jure pas de l'exactitude mot à mot du titre mais l'essentiel est là). De plus, si Caillaux, Blum et Tardieu appartiennent à une histoire non vécue, Jacques Delors est un contemporain et suscite une opinion plus personnelle, même si je ne le connais que de loin, par les médias. Or un hasard curieux (-heureux ?) me le fit croiser, très récemment, dans un restaurant parisien qui semble-t-il était sa « cantine », quand il officiait au Plan. Il était hors contexte public, partant moins apprêté, à portée directe de ma vue pour une observation muette quoique insistante, qui ne lui échappa guère, avec au fond de ses yeux bleus une interrogation perplexe. Apparemment il n'était pas mécontent,

à l'instar de tous les hommes politiques, d'être reconnu. Seulement, une certaine gêne flottait sur cette satisfaction, comme s'il s'en voulait de ce petit contentement dont il aurait pu et dû se passer. Je vis alors que tout l'homme était là, condamné à la mondanité mais la pratiquant avec austérité. Le pouvoir avait été son lot dans la vie, il l'exerçait avec efficacité et loyauté, mais entendait demeurer définitivement rétif à tout ce qui pourrait même effleurer, son noyau dur, cette « âme » à préserver des assauts des honneurs dont il a été comblé. De là, ce « supplément d'âme » accolé au projet de 1969, de là l'évocation de « l'âme » de l'Europe, cette entité disparate et plurielle qui semble faire son bonheur. Avant de lire sur lui, je me rendais compte pourquoi cet homme avait décliné la plus haute magistrature de l'État, pourtant si accessible à cette époque. L'homme qui ne voulut être roi, entendait de surcroît rester, malgré ses capacités et les encouragements publics et privés, un éternel homme d'influence, délibérément à l'arrière. Le premier rang risquait de faire écran à son âme et l'homme au pouvoir connaît mieux que quiconque les pièges de la boursoufflure de l'ego, le guet-apens de l'orgueil mal placé. Dououreusement atteint dans sa vie privée, l'homme avait appris la vanité de toutes choses et pratiquait presque naturellement le détachement, dans un milieu où les feux de la rampe portent plus à l'aveuglement. Voilà ce qui fait l'unité de l'homme Jacques Delors, pour reprendre le titre d'un livre d'entretiens accordés à Dominique Wolton. Au passage, il est intéressant de noter que Delors, même quand il écrit ses mémoires, préfère la conversation. L'on pourrait arguer du défaut de temps et même d'un manque de talent littéraire, au pays où tous les politiciens rêvent d'être écrivains. Je crois, qu'à ces arguments peut-être fondés, s'ajoute chez Delors un désir de silence qu'il n'accepte d'interrompre que pour répondre ou fournir des explications à un interlocuteur choisi. D'où deux des citations mises en exergue à ses mémoires : « Nous portons en nous des projets, des désirs, des espérances auxquels nous nous agrippons de façon si passionnée qu'il nous arrive parfois d'oublier que pourrait exister un projet de Dieu plus grand que nos pensées, meilleur pour nous, plus enthousiasmant, plus capable de nous donner du souffle et de l'espérance » (Cardinal Maria Martini, *Maximes spirituelles*, 1993) ; « Le monde est divisé en deux : ceux qui veulent être quelqu'un et ceux qui veulent réaliser quelque chose » (Dwight Morrow, souvent cité par Jean Monnet).

En administration comme en politique, ce catholique pratiquant mais non claironnant, reste égal à lui-même. Sa devise pourrait être celle de la Maison d'Orange : « Servir et non dominer ; je maintiendrai ».

Né le 20 juillet 1925 à Paris, Jacques, Lucien, Jean Delors (pseudonyme : Jacques Roger) est le fils de Louis Delors, employé de banque et de Mme Jeanne Rigal. Il est licencié ès sciences économique et diplômé du Centre d'études

supérieures de la banque. Sa carrière administrative commence à la Banque de France, d'abord comme chef de service (1945-1962), puis comme attaché au cabinet du directeur général des titres et du marché monétaire. Membre de la section du Plan et des investissements(1959-1961) au Conseil économique et social, il devient chef du service des affaires sociales du Commissariat général du Plan (1962-1969). Il sera membre du Comité interministériel pour la formation professionnelle et sociale (1969-1973), conseiller de Jacques Chaban-Delmas à Matignon, membre du Conseil général de la banque de France (1973-1979), puis professeur associé à l'université de Paris-IX, Dauphine. Sa vie politique commence avec la création du parti socialiste et l'accès de la Gauche au pouvoir et se poursuit par une carrière européenne remarquée au plus haut niveau. En outre, il est couvert de décorations françaises et étrangères, lauréat de multiples prix dont le prix Jean Monnet (1988) ; il est aussi fait docteur *honoris causa* de vingt-quatre universités.

Sa vie publique est marquée par son militantisme, notamment au sein de la CFDT. Il est à l'aise dans le milieu syndical et affirme avoir tiré un grand enrichissement de son apprentissage. Ce grand commis de l'État est avant tout un homme de devoir, marqué par le catholicisme social et le mendésisme , véritable école d'intégrité et de compétence. Sa « clubomanie » , débutée avec « Citoyens 60 » (dont le principal projet portait sur l'éducation populaire), est bien connue, ce qui atteste outre le sens des réseaux, le goût pour un travail de réflexion d'équipe, ce qui pourrait laisser à penser qu'en s'entourant, en se confrontant à d'autres idées même proches des siennes, il entend se protéger contre tout manichéisme. Le plus symbolique de ces clubs est une amicale(de 150 personnes « bien placées dans l'appareil » selon ses dires) fondée au début des années 1990, du nom de *Clisthène* , l'inventeur de l'ostracisme, cette institution antique grecque consistant à bannir de la Cité tout homme public devenu tout-puissant (parfois par sa popularité), partant trop dangereux. Atypique mais homogène dans sa trajectoire, Jacques Delors est probablement le premier homme politique à s'infliger l'auto-ostracisme, en refusant l'accès à la Présidence de la République. Je ne sais pourquoi je le sens tel un Ignace de Loyola moderne, politicien avisé mais point oublieux de ces « exercices spirituels » qui conservent et revigorent l'âme, contre les scintillements de la tentation du temporel.

Bibliographie : *L'Expansion*, 2-15 avril 1992 ; *Who's Who in France*, 33^e ed.2001-2002 ; J. Delors et Dominique Wolton, *L'Unité d'un homme* (entretiens), Paris, Odile Jacob, 1994 ; J. Delors, *Combats pour l'Europe* (sélection de discours, Paris, Economica, 1996 ; H.Drake, *Jacques Delors en Europe* ; trad. Fr ., GSP, 2002 ; J.Delors, *Mémoires*, ouvrage écrit en collaboration avec Jean-Louis Arnaud, écrivain et journaliste, Paris, Plon, 2004 ; M.-P. Caire, « un grand homme... discret », [www. parutions.com](http://www.parutions.com), p.1-6, 22 octobre 2004, critique des *Mémoires* ; www.even.fr/celebre/jacques-delors 9 janvier 2006 (biographie, anecdotes, citations etc.) ; www.cfdt.fr/actualite/europe, 2004 , Entretien avec J.Delors : « L'élargissement est un bonheur politique », mis en ligne 20 février 2004 ; www.cidem.org (civisme

et démocratie), Jacques Delors, avril 2004 ; www.ssf-fr.org/archives/lettre/34, avril 2004 (le site des semaines sociales de France), J.Boissonnat : « Jacques Delors, Une figure de proue du christianisme social » ; [www.radiofrance.fr/chaines /France-culture2/émissions](http://www.radiofrance.fr/chaines/France-culture2/émissions), semaine du 18 octobre , J. Hénard « Jacques Delors » .